

dans l'immeuble portant le n° 10 de la rue Coquil-
lière; ils montaient au cinquième, frappaient à une
porte et, personne n'ayant répondu, faisaient sauter
la serrure au moyen d'une pince-monseigneur.

Les deux voleurs, après s'être emparés de tous les
bijoux qu'ils purent trouver, s'appretèrent à se retirer
lorsqu'ils rencontrèrent sur le palier le concierge de
la maison, M. Sarradin.

Chevalier commença par assener sur la tête de ce
dernier un vigoureux coup de poing.

M. Sarradin descendit quatre à quatre les escaliers,
poursuivi par Chevalier qui le menait de coups de
poing et de coups de pied. Arrivé près de sa loge, le
malheureux concierge était couvert de sang. Un loca-
taire de la maison, rentrant à ce moment, s'empressa
de fermer la porte et les deux cambrioleurs, pris
comme dans une souricière, ont dû rendre les armes.

Ce sont deux repris de justice habitant rue des
Poissonniers, les nommés Louis C. et Maurice L...
Ils ont déclaré que c'était la dixième chambre qu'ils
visitaient. On a trouvé sur eux, indépendamment des
bijoux volés, une somme de neuf cents francs.

Un envoi qui fait toujours plaisir, c'est celui d'un
panier de liqueurs — mais de première marque. Tel
est le Punch Grassot, dont la réputation plus que
centenaire n'a jamais été égalée. Dans les soirées, les
réceptions, il est non seulement de mode, mais d'u-
sage d'offrir un verre de Punch Grassot, au rhum ou
au kirsch. Envoyez donc, comme cadeau d'étrennes,
un panier de cette exquisite liqueur que vous trouverez
dans toutes les bonnes maisons, de comestibles ou à
l'entrepôt général, 13 et 15, rue Thévenot.

ACCIDENT EN SEINE

Une péniche chargée de futailles descendait la
Seine, hier, lorsqu'à hauteur du pont Louviers, elle
heurta violemment une grue flottante amarrée à la
rive. Une voie d'eau se déclara et la péniche coula en
quelques minutes; pourtant les hommes qui la diri-
geaient eurent le temps de sauter sur les bateaux
voisins.

Un certain nombre de demi-muids remplis de vin
étaient partis, pendant ce temps, à la dérive. On en
a repêché vingt-neuf entre le pont Mirabeau et le via-
duc d'Auteuil. Ils ont été réunis sur la berge du Point-
du-Jour et mis à la disposition de l'inspecteur de la
navigation, pour être rendus à leur propriétaire.

LES SUICIDES D'HIER

Une tentative de suicide a causé, hier, une vive
émotion, rue des Gravilliers. Au numéro 84, dans un
logement d'ouvrier, une jeune femme, âgée de vingt-
trois ans, Hélène Berger, a tenté de s'asphyxier à
l'aide des émanations d'un poêle qu'elle avait allumé
après en avoir enlevé les tuyaux.

Pour réaliser son sinistre projet, la malheureuse
avait attendu le départ de son mari, et elle s'était
étendue sur son lit, attendant la mort.

A ses côtés elle avait placé le berceau de son en-
fant, un petit garçon de cinq mois qui poussait des
cris et subissait bientôt un commencement d'as-
phyxie.

La mère, prise de pitié, se leva et voulut secourir
le petit être, mais elle tombait elle-même bientôt la
face contre terre.

Elle serait certainement morte si un voisin, enten-
dant ses plaintes, n'avait brisé la porte et ne lui
avait porté secours.

La mère et l'enfant ont été transportés à l'hôpital
Saint-Louis. On ne désespère pas de les sauver.

Cette malheureuse désespérée a déclaré que c'était
la misère qui avait déterminé son acte de désespoir.
Son mari, ouvrier en manches de parapluies, se
trouve, en effet, sans travail depuis deux mois, et le
ménage, poursuivi et traqué par les créanciers, allait
être expulsé.

Hier matin, vers huit heures, un individu, cor-
rectement vêtu, arrêtait un passant sur le pont des
Arts et lui remettait une liasse de billets de banque
en lui disant :

— Prenez cet argent et usez-en librement : je vous
le donne en vous souhaitant que la vie vous soit plus
douce qu'à moi-même !

Et, en disant ces mots, l'inconnu enjambait brus-
quement le parapet et se précipitait dans le fleuve.

Toutes les recherches pour retrouver son corps ont
été vaines.

Celui à qui ce désespéré avait donné des billets de
banque, a remis la somme entre les mains des gar-
diens de la paix.

VOLEURS VOLÉS

La police arrêtait hier place des Vosges trois ga-
mins qui avaient volé à la devanture d'une boutique
d'épicerie une bouteille de vin blanc dont l'étiquette
portait : « Vouvray supérieur ».

Les trois drôles avaient déjà bu le contenu de la
bouteille volée. Mais quelle ne fut pas leur stupé-
faction, au poste où ils avaient été conduits, de se trou-
ver tout à coup en proie à des coliques violentes.

L'épicier avait rempli les bouteilles d'étalage non
avec du vin, mais avec une décoction de plantes pur-
gatives qui donne à l'eau une couleur d'or pâle.

Léon Brésil.

MUSIQUE

TROISIÈME CONCERT DE L'OPÉRA

Trois ouvrages ou fragments d'ouvrages inédits; deux épisodes détachés de partitions an-
ciennes, plus l'intermède obligé de vieilles dan-
sés : voilà le programme de ce troisième concert.
Je laisse tout d'abord de côté le divertissement
chorégraphique, dont l'effet s'affaiblit en se ré-
pétant. Au moins conviendrait-il d'en renouveler
le thème. Sur la partie de résurrection lyrique,
peu de mots suffiront. Il n'aurait pas été difficile
d'emprunter au répertoire de Piccini un morceau
plus caractéristique que l'air d'Oreste d'*Iphigé-
nie en Tauride*, jadis célèbre, mais d'un pauvre
fond et d'une forme pauvre.

Le rival de Gluck, qui proclamait si bien la su-
périorité du maître allemand en s'efforçant de l'i-
miter, a produit (heureusement pour sa mémoire)
quelques scènes de plus d'élévation ! Il y a lieu
d'approuver davantage le choix du finale du se-
cond acte de la *Vestale*. On y trouve de l'élan, de
nobles idées. Spontini est le dernier tenant de la
tragédie lyrique, prêt à devenir l'opéra, avec l'au-
teur de la *Muette*. Le public a paru surpris de
reconnaître dans le chœur terminal le prototype
du finale du second acte du *Barbier de Séville*.
Rossini s'est contenté de reprendre au comique
l'idée tournée au pathétique par son devancier.

Ceci n'est que curiosité. Ce qui trahit, jusque
dans les plus belles pages de la *Vestale*, la déca-
dence d'un genre, c'est le dessin lourd, brutal,
souvent inexpressif de l'accompagnement. Spon-
tini a été un musicien dramatique intéressant,
mais non pas un maître de premier ordre. Si l'on
veut bien y regarder de près, la formule joue
d'ailleurs un grand rôle en son art.

Je passe aux pièces nouvelles. La première s'in-
titule : *Temps de guerre*, tableaux symphoni-
ques pour orchestre, orgue et double chœur. Elle
a pour auteur un jeune musicien belge, M. Fer-
nand Le Borne. A dire vrai, nous sommes en pré-
sence d'une suite de poèmes lyriques à pro-
gramme — et la musique à programme ne fut
jamais de mon goût, sauf au théâtre et pour sou-
ligner la mimique des acteurs. Au début, des

chœurs de prière assez développés, où l'orgue ré-
sonne amplement, et constituant un ensemble de
style tout religieux. Le motif principal rappelle
de fort près le thème de la foi de *Parsifal* et la
contexture du morceau comme aussi les agence-
ment sonores, sont loin d'écarter ce ressouvenir
important. C'est, à mon sens, la meilleure partie
de l'œuvre.

Vient ensuite une pastorale courte, où l'argu-
ment descriptif voudrait nous faire percevoir « la
gaieté des enfants, moins bruyante en temps de
combats, malgré l'indifférence de leur âge; les
femmes, l'œil perdu dans le vide, se souvenant,
croyant entendre l'appel des clairons, cherchant
à distinguer les grondements de la poudre, se de-
mandant, anxieuses, si l'aimé n'est point tombé
sous les balles ennemies... » La musique est par-
faitement incapable, réduite à ses seules forces,
de nous montrer tant de choses.

J'avoue ne pas me plaire à de tels retours aux
méthodes romantiques berliozziennes, même avec
des procédés nouveaux. Le troisième numéro est
une manière d'élégie passablement traînante,
évoquant « le désespoir d'une pauvre fille que la
loi des armes a séparée de son fiancé ». Je pré-
fère le Carillon, où se remarquent quelques re-
cherches rythmiques d'un certain piquant et
quelques sonorités amusantes. Pour dernier ta-
bleau, le retour des soldats victorieux, avec une
réminiscence marquée du motif des Maîtres des
Chanteurs et une conclusion sur les mo-
tifs religieux du commencement. Peu de saillie
aux idées mélodiques, peu d'expansion et de
vraie chaleur; une recherche menue, mais, dans
le détail, un certain raffinement.

L'audition d'une notable partie du *Duc de Fer-
rare*, de M. Georges Marty, vient confirmer
mieux que je ne voudrais ce que je disais, l'autre
jour, touchant la nécessité d'ouvrir des débouchés
aux jeunes musiciens. M. Marty est un artiste dis-
tingué, dont on se plaît à reconnaître les mérites.
Il écrivit cette partition, il y a déjà des années, et
pas un théâtre ne s'offrit pour la mettre à la scène.
Depuis lors, l'évolution, qui commençait à peine,
s'est précipitée. L'œuvre, jadis avancée, est main-
tenant une œuvre en retard. Le grand duo final,
l'apothéose de deux amants dans la mort, ne se
soutient plus aujourd'hui que les sublimes de
Tristan ont été révélées à tous.

Le *Duc de Ferrare*, issu de l'école de Gounod,
aspirait à une forme dramatique plus libre. Il faut
déplorer qu'il n'ait pu se manifester à son heure.
Puisse la prochaine partition de M. Marty échap-
per à une telle fatalité et nous donner sa mesure
actuelle, suivant l'idéal qui doit être le sien ! Et
n'hésitons à répéter que, si l'on ne se décide pas
à intéresser sérieusement la province à l'œuvre
de production lyrique, notre école musicale ne
parviendra point à vaincre le mauvais sort. Sauf
de rares exceptions, toute partition qui vieillit
dans les cartons de son auteur est un ouvrage
condamné.

Mon dernier paragraphe sera pour la *Nuit de
Noël en 1870* de M. Gabriel Pierné. Nous voici
en plein impressionnisme musical. L'idée du
poème fait honneur à M. Morand qui a écrit les
vers du récitant, les solis et les chœurs. C'est le
24 décembre de l'année cruelle, en pleine cam-
pagne, aux avant-postes. Les marches des fifres
et les appels des clairons s'entrecroisent au loin.
Soudain, les cloches de la Messe de minuit vien-
nent à retentir.

Un soldat se met à chanter un Noël paysan.
D'autres Noël, chez les ennemis, y répondent.
On a comme le sentiment d'une trêve de Dieu,
dans le calme de la nature, d'un apaisement pa-
ternel. Mais, brusquement, les sonneries des
charges nous rappellent à la réalité de la tuerie.
Les hommes se refusent à la trêve divine.

M. Pierné a composé sur cette belle donnée une
sorte de musique de scène, procédant par succes-
sion d'effets réalistes. Je ne suis guère fêru de ce
mode lyrique qui n'est jamais, au point de vue
musical, que superficiellement évocatif. Néan-
moins, cet épisode, ainsi traité, produit une im-
pression toute physique, mais curieuse. Un pa-
reil genre ne saurait être encouragé en soi. Seu-
lement, dans le cas présent, l'artiste a touché son
but.

Parmi les chanteurs applaudis, hier, il sied de
mettre à part Mme Caron, admirable à son ordi-
naire dans le finale de la *Vestale* et M. Delmas,
qui la seconda. L'orchestre a été dirigé, pour
toutes les œuvres nouvelles, par les auteurs, et,
pour les autres, par M. Paul Vidal.

F.

BOITE AUX LETTRES

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, 26 décembre 95

Monsieur le directeur,

Le conseil des Œuvres de mer tient à vous re-
mercier vivement du bienveillant article que vous avez
consacré à son premier navire; mais il contient une
erreur de fait qu'il est nécessaire de signaler, et nous
espérons que votre bienveillance voudra bien l'indi-
quer aux lecteurs du *Gaulois*.

Les Œuvres de mer ont bien recueilli 100.000 francs,
mais cette somme est due au concours de quelque
cinq mille souscripteurs. Malheureusement, jusqu'à
présent, aucun donateur, anonyme ou non, ne leur a
accordé un pareil don.

Les sommes recueillies nous ont permis de mettre
en chantier le premier navire, objet de votre note, et
d'assurer à peu près la prochaine campagne à Terre-
Neuve; mais, comme les besoins de nos pêcheurs
sont les mêmes en Islande et dans la mer du Nord,
il nous faut cette année trouver les ressources qui
permettront la construction d'un second navire, et,
certes, le bienfaiteur anonyme qui voudrait faire ce
cadeau à nos marins aurait droit à toutes leurs béné-
dictions et à notre vive reconnaissance.

Au moment où nous allons faire un nouvel appel à
la générosité de tous pour cet objet, vous compren-
drez, monsieur, combien il est intéressant que l'on
sache notre réelle misère et nos besoins.

Veuillez agréer, monsieur, avec nos remerciements,
l'expression de mes sentiments très distingués.

Le secrétaire général,

B. BAILLY.

EN PROVINCE

UN CRIME

GRENOBLE. — La veuve Orsel, propriétaire d'un
café, a été trouvée assassinée dans son établisse-
ment.

Le crime a dû être commis après minuit; les volets
étaient encore clos ce matin, les chaises accumulées
sur les tables. La victime gisait dans la salle du
café, au milieu d'une mare de sang, à côté des débris

Un grand flot de soleil éclaira le palier obscur;
une voix cria :

« tout ! Je te porterais, si tu voulais, maman mi-
gnonne. Mais, dis, est-ce que tu ne viendras pas »